



jours, qu'il passa à la prison de St. Gilles, on ne le laisse jamais 24 heures dans la même cellule. Ensuite on l'installa dans cette fatale caserne où il devait trouver la mort. Nous ne parvenions à rien apprendre à son sujet. Il était évident qu'il subissait de nombreux interrogatoires et que la police n'a négligé aucun moyen pour lui arracher des indications précieuses (y compris la <sup>corporelle</sup> violence). Seuls les dossiers pourront nous dire ce qui se passa dans ces cruels moments. J'espère les obtenir plus tard.

Nous savions que son cas était grave et qu'il y avait de fortes probabilités pour qu'il soit condamné à mort. Pendant les premiers jours après son arrestation je vis plusieurs fois Albert Greindl qui avait collaboré avec lui dans la même organisation; il devait partir d'urgence étant également menacé. Il me demanda instamment avant de quitter la Belgique de faire intervenir les plus hautes influences et particulièrement le Baron Mannerheim, maréchal de Finlande. Je le lui promis sans peine et l'on organisa aussitôt un réseau d'influences pour sauver la vie de Jean.

Il fallait tout d'abord atteindre le Maréchal Mannerheim et lui exposer toute l'affaire. Je fus heureusement servi par la chance. Madame Jean Jussiant, finlandaise de naissance, appartenant à l'élite de ce pays, dont le mari était pour moi un collaborateur immédiat dans les travaux d'études économiques, venait d'obtenir un passeport pour aller en Finlande. Je lui demandai de faire en sorte là-bas que le Maréchal soit entièrement au courant et qu'en cas de condamnation capitale il intervienne de tout son pouvoir. Grâce au Vicomte Berryer, j'entrai en rapport avec Mr. Aristigui, Consul Général d'Espagne et en faisant valoir les mérites de ton oncle Baudouin, glorieusement tombé devant Madrid il ne fut pas difficile d'intéresser le Gouvernement du Général Franco à la cause de ton père; l'Ambassade d'Espagne à Berlin reçut des instructions précises en la matière. Le Vicomte Jacques Davignon voulut bien intervenir auprès du Général Milch, commandant de l'aviation du Reich.

Enfin, la Baronne Nothomb, née von Eoch, belle-sœur de von Papen, ancien chancelier du Reich, obtint de celui-ci une intervention pressante auprès du Feldmaréchal Goehring. Pour faire parvenir la requête à von Papen, alors à Ankara, j'obtins le concours du Ministre von Bergen qui passait alors ses dernières semaines à Bruxelles comme diplomate du Reich.

Lorsque ta mère eut été relâchée à l'intervention de la Princesse de Piémont, nous pûmes constater une courtoisie inattendue de la part de la police de l'aviation qui dirigeait l'instruction. L'on eut des nouvelles de ton père et bientôt des lettres; il devint possible de lui envoyer des colis, mais nous ne savions pas où il était à Bruxelles.

Sa condamnation à mort survenue le 29 avril en même temps que celle d'une série de ses collaborateurs ne nous surprit pas. Je m'y attendais depuis le début et j'avais systématiquement préparé le terrain pour correspondre aux circonstances. Le Maréchal Mannerheim avait laissé des instructions à son Q.G. pour cette éventualité et lorsque j'alertai Monsieur Sigurd Majorin, commandant général de Finlande, il était en mesure de cabler à son gouvernement suivant un code convenu pour cela. Le Ministre de Finlande à Berlin devait se mettre en rapport avec l'Ambassadeur d'Espagne et nous espérions fermement que ces puissantes influences agiraient.

J'eus un moment d'inquiétude le deuxième jour après la condamnation. Les autorités du tribunal militaire répondant brutalement par un fin de non recevoir à la demande que nous faisons pour ta mère de pouvoir le revoir. Nous eûmes encore recours à Jean de Lantsheere qui réussit au bout de quelques jours à obtenir la rencontre désirée et depuis lors ta mère put le revoir à peu près toutes les trois semaines. Il fallait alors faire rapidement les recours en grâce. Nous les avons établis en allemand avec le concours du Baron de Radzitzky qui avait accepté d'être l'avocat de ton père, mais qui ne put jamais voir son dossier. Les recours en grâce furent adressés au Général Wimmer, chef de l'aviation en Belgique et au Reichsmarschall Goehring. Des copies furent remises à tous ceux dont nous obtînmes l'appui: le Roi, la Reine Elisabeth, la Princesse de Piémont, l'Ambassade d'Espagne, le Consulat de Finlande et von Barga. Ce dernier se rappelait spécialement ses relations de jadis avec ton arrière-grand-père le Comte Greindl, Ministre de Belgique à Berlin pendant un quart de siècle).

Je pus encore ajouter un intercesseur à cette liste, M. Galopin, Gouverneur de la Société Générale ayant bien voulu envoyer par l'intermédiaire de la Deutsche Bank une demande d'intervention au Dr. Funk, Ministre de l'Economie du Reich et Gouverneur de la Reichsbank. L'intervention du Pape fut demandée par Mgr. De Voghel. Toutes ces démarches furent effectuées et aboutirent rapidement et aisément à l'appui complet des personnes sollicitées. Il ne restait plus qu'à attendre. Et quatre mois s'écoulèrent; chaque jour augmentait notre espoir. Ton père assez pessimiste au début devenait lui aussi plus sûr de l'avenir; il bâtissait des projets, lisait d'innombrables ouvrages et voyait l'avenir comme la splendide récompense des durs moments qu'il vivait pour une grande cause. Sa santé avait résisté sauf un goître survenu en août; nous étions surpris de le voir supporter cette vie de reclus total dans une cellule de quelques mètres carrés, lui qui vivait normalement dans la brousse africaine et qui se sentait là dans son véritable élément. Il est des grâces d'état.

A intervalles plus ou moins réguliers, les policiers autorisaient une entrevue avec ta mère et parfois avec d'autres membres de la famille. On l'amena à l'Avenue de l'Yser aux locaux de la police après lui avoir bandé les yeux pour qu'il ignore le lieu exact de son incarcération. Il causait, bien entendu toujours surveillé. Il avait fait comprendre qu'il était détenu dans la caserne d'artillerie, au premier étage au-dessus des écuries. Il était content là, ayant le régime alimentaire des soldats, trouvant parmi eux l'un ou l'autre brave homme qui lui procurait des journaux, etc.

Pendant toute cette période, je ne l'ai jamais revu; mes occupations me retenaient le plus souvent alors que sans préavis on invitait à le voir. Une seule fois, il était convenu que j'accompagnerais ta mère et le jour-même la police crut bon d'interdire toute autre visite que celle de Bernadette. Enfin, le 31 août Monsieur Galopin m'avisa qu'il venait d'apprendre par la Deutsche Bank que la peine de mort était commuée en travaux forcés à perpétuité. Trois jours plus tard, arrivaient plusieurs lettres du Maréchal de Finlande racontant les difficultés rencontrées pour la cause de ton père et témoignant encore de son ignorance au sujet du résultat final.

Le 7 septembre 1943, j'étais à Bois-Seigneur et tout le monde put voir dans un ciel magnifique vers 9.30 h. du matin des nuées d'avions américains et anglais. Nous étions dans un grand enthousiasme devant cette manifestation de puissance. Seule, Claire eut cette remarque curieuse (puisque elle croyait ton père à Kamami) : "pourvu qu'ils ne bombardent pas papa". A l'arrivée du train de 13 heures, des personnes venant de Bruxelles nous racontèrent le bombardement; elles parlaient du bombardement des casernes. Maman et mes soeurs pensèrent aussitôt avec inquiétude à ton père; "ne lui était-il rien arrivé?" J'avoue que je trouvais ces inquiétudes ridicules; nous ne savions rien de précis si ce n'est les racontars de gens agités; et puis même si des casernes avaient été bombardées pourquoi n'aurait-il pas échappé?

Le soir, ta mère revint par le train de huit heures et elle me raconta qu'elle s'était rendue devant la caserne d'artillerie et qu'elle avait constaté qu'une seule bombe était tombée dans la cour laissant les bâtiments intacts. Par ailleurs, elle avait demandé des renseignements à la police allemande qui sous réserve d'un point à vérifier lui laissait entrevoir une visite de son mari pour le dimanche. Nous étions ainsi rassurés.

Hélas! Le lendemain matin, 8 septembre, l'on vint me chercher pendant la messe pour un coup de téléphone de ta tante Francie. Sans explication, elle me mandait d'ur-

gence à Bruxelles. J'y fus vers 16.15 h. et je trouvai Francie et ton grand'père sous le coup de l'annonce de la mort de ton père. Ils ne voulaient pas y croire; cette nouvelle leur avait été téléphonée la veille vers 20 h. par la police sans le moindre ménagement, sans aucune précision, sans preuve, avec des réticences inexplicables. Nous ne savions que penser : la caserne de l'artillerie n'avait pas été touchée pratiquement, or ils avaient dit qu'une bombe était tombée sur sa cellule. Avait-il voulu fuir et l'aurait-on abattu; ou bien avait-il réussi et dès lors, il eut été plus facile de le prétendre pulvérisé que de lui courir après; voulait-on l'emmener en Allemagne en profitant des circonstances ? Tu devines combien nous étions bouleversés.

Après un bref échange d'idées, nous décidâmes qu'il fallait forcer la police à en dire davantage. Je demandai au consulat de Finlande de faire des démarches pour obtenir des précisions. Je me rendis au Palais pour voir Jean de Lantsheere et il me promit de faire le lendemain matin une démarche au nom de la Princesse de Piémont. A 15 heures, ton grand'père, Francie et moi nous fûmes à l'avenue de l'Yser pour obtenir des policiers des détails. Ils n'étaient pas là; il fallait revenir à 6 heures. Rencontrant le Vicomte Barryer, ce dernier proposa d'aller au tribunal militaire s'informer du dossier. Le soir, en rentrant à Bois-Seigneur, je téléphonai à Zellik pour connaître l'issue de ces démarches : ton grand'père me répondit qu'au tribunal le dossier concluait à la mort et que Barryer était pessimiste, mais Francie avait eu des indications lui donnant l'espoir qu'effectivement ton père s'était évadé. Ce soir-là fut comme la grande nouvelle de la capitulation de l'Italie. Après le souper, je dus mettre ta mère au courant de ces indications angoissantes; personnellement, je me raccrochais à l'espoir que ton père s'était évadé.

Le jeudi, 9 septembre, je repartis pour Bruxelles; à midi je devais revoir Jean de Lantsheere; la capitulation de l'Italie et la situation qui en résultait pour la Princesse de Piémont ne lui permettaient plus d'intervenir. Je commençai à me demander si ton père se trouvait bien à la caserne d'artillerie. A 17 heures, Francie était venue me rejoindre et nous fûmes ensemble à la Croix-Rouge donner le signalement de ton père pour le cas où il se trouverait parmi les cadavres non identifiés. En partant pour la morgue près de St. Antoine d'Etterbeek, nous réussîmes à parvenir à l'immeuble à appartements de l'avenue de Béco (touché par une bombe) d'où, avait-on dit à Francie, il était possible de voir des cellules de détenus. Nous fûmes sur le toit de l'immeuble et de fait, on voyait la caserne de gendarmerie; la façade donnant sur le manège comportait au premier étage une série de fenêtres à barreaux aveuglées par des volets en planches avec une ouverture au sommet; ces cellules se trouvaient

au-dessus des écuries. Tous ces détails correspondaient aux descriptions de ton père. Effectivement une bombe était tombée de plein fouet sur ce bâtiment et plusieurs cellules étaient écroulées avec le poids des étages supérieurs par-dessus. Manifestement, pas un coup de pelle ou de pioche n'avait encore été donné dans ce monceau de débris.

Francie et moi, nous fûmes tous deux terriblement inquiets à ce spectacle; si le cadavre de ton père était là, le fait de l'inertie des Allemands pour déblayer suffisait à expliquer leurs réticences. Ce qu'ils affirmaient pouvait donc être vrai.

Je pris la résolution d'obtenir coûte que coûte le déblaiement de ces cellules; le soir même je téléphonai à Jean de Lantabeere pour lui dire que je croyais savoir où était le cadavre et qu'il fallait à tout prix obtenir le déblaiement.

Le lendemain matin, vendredi 10 septembre, sur le conseil de Jean du Roy, je courus voir Elisabeth Ruspoll. Par chance, elle était là et elle téléphona à ma demande à l'Oberfeldkommandatur pour savoir si des Belges seraient admis à faire les travaux de déblaiement; on lui répondit que non mais on promit de faire diligence. Incidemment, un officier lui confirma que ton père était bien détenu à la caserne de gendarmerie. Le déblaiement de celle-ci paraît avoir été retardé parce que les autorités belges ne pouvaient s'en occuper et que les militaires allemands d'intéressaient médiocrement aux traîtres belges qui s'y trouvaient: V.N.V. et résistes enrôlés sous l'uniforme allemand ce qui explique que ton père avait entendu jouer par une musique militaire le Vlaamsche Leeuw et Vers l'Avenir.

Après Elisabeth Ruspoll, je me rendis chez le Prince Albert de Ligue pour lui demander d'intervenir auprès de Falkenhausen afin d'obtenir le déblaiement du corps et sa restitution. Il me laissa peu d'espoir sur ce dernier point, disant que les autorités militaires ne restituaient jamais le cadavre des condamnés. Il obtint pour moi un rendez-vous le samedi à 10 h. de l'Oberst von Harbon, chef d'état-major de Falkenhausen.

J'allai enfin au Consulat de Finlande pour demander que là aussi on joigne de nouveaux efforts aux nôtres afin d'obtenir le déblaiement rapide.

Tous ces efforts aboutirent le soir-même; à 20 h. on avisa ton grand-père qu'il devait venir le lendemain à partir de 8 h. avec un médecin de son choix assister au déblaiement à la caserne de gendarmerie. Il ne pouvait être accompagné d'aucun autre membre de la famille.

Le samedi, 11 septembre, je me présentai à 10 h. Place royale chez le Colonel von Harbou; je lui expliquai que le déblaiement était en cours et que je désirais y assister pour ne pas laisser à un Monsieur âgé et souffrant du coeur la charge de ce devoir. Il fut extrêmement courtois et compréhensif, s'excusant de n'avoir pu me recevoir la veille; il l'aurait fait, s'il avait connu le motif de ma visite. Il m'envoya immédiatement chez le Major von Sandersleben, Ortskommandant, 6, rue de la loi. Je fus reçu sur le champ et le Major me dit qu'il allait lui-même me conduire dans sa propre voiture à la caserne de gendarmerie. C'est ainsi que je traversai Bruxelles assis dans une voiture militaire ouverte derrière le Commandant de la ville. On ne pouvait être plus compréhensif de mes désirs et j'ai noté une fois de plus que s'il existe une internationale c'est celle des vieilles aristocraties.

A 10.55 h. je rejoignais le Baron Paul Greindl dans les débris de la caserne de gendarmerie. En dehors de son médecin, il y avait là l'inspecteur Werner du Tribunal Militaire, le Dr. Tietz, un médecin allemand et l'équipe de déblayeurs. Tous les étages de la caserne là où la bombe était tombée s'étaient écroulés au ras-de-chaussée dans l'écurie. On déblayait depuis trois heures; on avait retrouvé certaines pièces de vêtements, des fragments de lettres et d'objets; c'était des choses lui appartenant.

Vers 11.15 h. l'odeur du cadavre révéla sa proximité. Peu à peu on le dégaga avec énormément de difficultés à cause des bandes de fer provenant des bétons des plafonds écroulés qui l'enserraient du dessus. Il était couché sur le côté droit, le corps légèrement plié en avant, les bras en avant et les deux paumes se touchant. Sa figure était calme et ses traits parfaitement reconnaissables n'exprimaient aucune angoisse. Le crâne était fracassé par derrière et lorsqu'on le bougea le mouvement des os du crâne altéra le facies. Il avait les jambes très abîmées et quelques éclats d'obus dans le corps, notamment dans la poitrine du côté droit. La mort avait manifestement été instantanée. Je pense que la bombe avait éclaté à ses pieds en touchant la voûte des écuries.

Nous le couchâmes dans une couverture qui était là; je demandai au docteur de reprendre son alliance et sa chevalière pour les remettre à sa mère.

Dans les deux cellules d'en face, il y avait deux détenus, morts en même temps, mais les équipes de soldats dès qu'ils l'eurent dégagé s'en allèrent.

Le Baron Paul Greindl et moi avions demandé à avoir le cadavre pour l'inhumer. La première réponse

qu'on nous fit fut qu'il fallait le demander à Berlin. Entre-temps, j'eus l'occasion de dire à l'inspecteur Werner que je le savais grâcié, en étant avisé par le Ministre Funk; j'évoquai aussi les hauts personnages qui s'intéressaient à son sort. Un peu plus tard, ces messieurs nous dirent que nous pourrions disposer du cadavre à condition que l'inhumation se fasse dans la plus stricte intimité; pas de manifestation, surtout pas de drapeau sur le cercueil. Il fallait revenir le lendemain pour l'exécution de cette promesse. Il fallut aussi donner des apaisements sur le mode d'annoncer la mort; nous fîmes la promesse qu'il n'y aurait pas d'avis dans la nécrologie des journaux et que le texte de faire-part serait soumis au préalable à l'agrément de ces messieurs.

Nous dûmes laisser le pauvre corps couché dans la couverture sur le pavement de l'écurie de la caserne.

Le lendemain, dimanche 12 septembre, Jacques Nève vint avec moi au bureau de l'inspecteur Werner à l'hôtel Palace. J'étais décidé à spéculer sur le désir des Allemands d'éviter toute manifestation et de voir le corps inhumé au plus tôt. Nous proposâmes en conséquence de prendre possession du cadavre et de l'inhumer le jour même à Bois-Seigneur. Cette politique réussit et à midi nous avions l'autorisation de chercher le corps à la morgue de l'hôpital militaire et de le transporter en corbillard automobile pour l'inhumer à cinq heures; la Feldgendarmerie de Nivelles devait surveiller l'inhumation; nous avions dû renouveler la promesse d'éviter toute manifestation. A l'Hôpital militaire, le corps était dans un cercueil de bois dans la chapelle de la morgue. Nous avons amené avec nous un cercueil de chêne doublé de zinc; on dut donc ouvrir le cercueil des Allemands et mettre le corps dans le cercueil que nous avons amené. J'en ai profité pour attacher à ses vêtements deux médailles que ta mère m'avait remises et lui enrouler mon chapelet au poignet. Il ne fut possible de faire aucune toilette mortuaire, le corps était trop abîmé.

Jacques et moi nous prîmes alors le tram pour Bois-Seigneur.

A cinq heures, le corbillard arrivait. Le Père Chapelain et les moines chantèrent l'absoute et ensuite nos braves et fidèles amis de Bois-Seigneur descendirent le cercueil dans la crypte où il restera provisoirement en attendant que la famille Greindl ait pris des dispositions nouvelles pour sa sépulture de famille. Un feldgendarme de Nivelles nous surveilla pour la forme.

Les services qui eurent lieu à Zellik le 22 septembre et à Bois-Seigneur le 23 septembre furent un

éclatant hommage d'admiration et de reconnaissance pour ce héros. Chaque fois, le drapeau national recouvrait le catafalque et la Brabançonne jouée en sourdine clôtura la cérémonie. Tu reliras dans les messages de sympathie qui nous furent adressés de partout ce que les Belges pensaient de lui et tu y puiseras avec la fierté de porter son nom le désir d'être en tout digne de lui.

Jean-Charles, Baron Snoy et d'Oppuers.

Bois-Seigneur-Isaac, 25 septembre 1943.